

RÉSOLUTION : CE
Date d'adoption : 13 juin 2022
En vigueur : 1^{er} septembre 2022
À réviser avant :

PRÉAMBULE

À la suite du dépôt du rapport final de la *Commission de la vérité et de la réconciliation du Canada* en 2015, 94 appels à l'action furent publiés. Onze de ces appels concernent l'éducation. L'appel à l'action 63, soit « le renforcement de la compréhension interculturelle, de l'empathie et du respect mutuel », lance aux systèmes d'éducation canadiens la responsabilité d'inculquer à la communauté scolaire les initiatives autochtones en matière de droits de la personne et de justice sociale. Le CEPEO s'engage à favoriser un dialogue respectueux avec les membres issus des communautés autochtones, notamment par la reconnaissance du territoire afin de développer une véritable compréhension de l'enjeu et d'éradiquer les séquelles du colonialisme.

OBJECTIF

Cette directive administrative a pour objectif de guider le lecteur dans sa réflexion et d'encourager l'expression de la reconnaissance du territoire des Premiers Peuples où nous vivons et travaillons.

DÉFINITION

- **Non cédé** : l'expression non cédé est employée lorsqu'il n'existe aucune entente, aucun traité, entre une nation autochtone, quelle qu'elle soit, et les colonisateurs sur la transmission d'un éventuel titre de propriété ou sur le contrôle d'un territoire donné. En d'autres termes, la terre a été occupée sans permission.
- **Non abandonné** : l'expression non abandonné est employée lorsque la ou les nations autochtones présentes sur le territoire n'ont jamais quitté ce dernier malgré les efforts soutenus de relocalisation de ces nations par le colonisateur.
- **Aîné.e** : Les aîné.e.s sont des individus profondément respectés dans leur communauté. Ils.elles sont les gardiens.nes des enseignements traditionnels, des connaissances culturelles, des liens spirituels et de la sagesse. Des personnes ne sont considérées comme aînées que sous l'assentiment public de leur communauté. Les aîné.e.s ne peuvent être autoproclamé.e.s ni désigné.e.s ainsi par des communautés non autochtones. Les aîné.e.s ne sont pas nécessairement des personnes âgées; peu importe leur âge, ils.elles peuvent être nommé.e.s par les membres de la communauté pour les guider.

CONTEXTE

1. Historique

La reconnaissance du territoire provient d'une ancienne coutume diplomatique autochtone. Lorsqu'un membre d'une Première Nation se trouvait sur le territoire d'une autre nation, même de passage, il annonçait sa présence par une formule comme : « Je reconnais que je suis sur le territoire traditionnel de la Nation X. » C'était une façon de dire « Je reconnais que vous êtes la nation responsable de préserver ce territoire et, surtout, je viens en paix. » En ces temps de réconciliation, la coutume est reprise lors de rencontres plus ou moins officielles afin de reconnaître la ou les nations autochtones qui occupent le territoire de la rencontre.

2. Pourquoi la reconnaissance du territoire aujourd'hui

La reconnaissance du territoire est une marque d'hommage et de respect envers les peuples autochtones au Canada. Au-delà de nous situer géographiquement et historiquement, elle sert à établir des relations saines et réciproques avec les Premiers Peuples et à nous permettre de cheminer dans le processus de réconciliation. En reconnaissant le territoire, nous sommes invités à considérer nos propres responsabilités en vue de réduire ou d'éliminer les séquelles du colonialisme. Les Peuples Autochtones entretiennent une relation privilégiée avec leurs terres ancestrales et en font un élément central dans le vécu de leur identité. Un énoncé de reconnaissance de territoire doit donc prendre en compte et aborder la nature identitaire et l'historique du rapport au territoire des autochtones.

APPLICATION

1. Cheminement personnel en amont à la reconnaissance du territoire

L'acte de reconnaissance du territoire permet d'exprimer en toute simplicité la relation privilégiée que nous entretenons avec le territoire grâce à l'héritage du colonialisme. Les mots exprimés doivent être personnels, sincères et honnêtes. Exemples de pistes de réflexion qui permettent d'exprimer où nous en sommes dans ce cheminement vers la réconciliation :

- Exprimez dans ses propres mots pourquoi il vous importe de cheminer dans ce processus de réconciliation à l'égard de l'histoire et des peuples autochtones;
- Se positionner en tant que co-apprenant au sein de son équipe-école et tirer profit de toute occasion de réflexion collective;
- Profiter de toute occasion qui vous permet d'ouvrir le dialogue avec des membres des communautés autochtones;
- Pour trouver les mots justes, effectuer de façon continue de la lecture sur les divers sujets reliés au cheminement vers la vérité et la réconciliation;
- S'inspirer des libellés de déclaration de reconnaissance territoriale d'organisations diverses.

2. Quand reconnaître le territoire

La reconnaissance du territoire doit être faite au début des formations, réunions, et conférences mais également (et ne s'y limitant pas) lors des événements officiels de l'école ou de journées spécifiques à l'histoire ou à la culture autochtone. Exemples :

- Rassemblement d'élèves
- Jour d'anniversaire d'une école
- Célébration de remise des diplômes
- Réunion du conseil d'école
- Réunion du Conseil et de ses comités
- Réunion du personnel
- Réunion des directions
- Réunion du Comité exécutif

Calendrier des journées nationales et internationales

(V) - Indique que la date varie selon l'année

(F) - Indique que la date est fixe peu importe l'année

- Semaine de la vérité et de la réconciliation | 26 au 30 septembre 2022 (V)
- Journée nationale de la vérité et de la réconciliation | 30 septembre (F)
- Semaine du chemin secret | 17 au 21 octobre 2022 (V)
- Semaine de la reconnaissance des traités | 6 au 12 novembre 2022 (V)
- Journée internationale des Inuit | 7 novembre 2022 (V)
- Journée nationale des vétérans autochtones | 8 novembre (F)
- Journée Louis-Riel | 16 novembre (F)
- Journée nationale des langues autochtones | 31 mars (F)
- Journée nationale de sensibilisation aux femmes et filles autochtones disparues et assassinées | 5 mai (F)
- Mois national de l'histoire autochtone | Juin (F)
- Journée nationale des peuples autochtones | 21 juin (F)
- Jour du drapeau national du Canada | 15 février (F)
- Jour des franco-ontariens | 15 septembre (F)

3. Comment rédiger une reconnaissance du territoire

Recommandations générales

- Exprimer la reconnaissance à l'ouverture de l'activité, avant toute autre action;
- Utiliser un langage clair et simple. Éviter de faire une lecture. Parler avec son cœur;
- Reconnaître uniquement le territoire où on se trouve physiquement;
- Souligner qu'il y a sûrement des personnes autochtones qui participent à l'activité;
- Il importe de s'assurer de la bonne prononciation des noms des collectivités ou des nations autochtones par exemple en utilisant des vidéos disponibles sur le web;
- Notez qu'il n'existe pas de norme orthographique unique qui s'applique aux noms autochtones traditionnels.

Étapes de rédaction

1. Identifier le ou les territoire(s) autochtone(s) où vous vous trouvez.

Les limites des territoires autochtones ne correspondent pas aux divisions administratives que sont les frontières de nos villes, provinces ou même pays. Par exemple : les Anicinapek occupent les deux côtés de la rivière des Outaouais; le territoire des Haudenosaunee chevauche le Québec, l'Ontario et les États-Unis. L'*Annexe A* présente une liste des nations et des traités selon les secteurs du CEPEO.

2. Formuler en une phrase ou deux l'identification du territoire où se déroule l'événement. L'*Annexe B* présente des exemples.
3. Décrivez un aspect de votre position à l'égard de votre cheminement vers la vérité et la réconciliation. Par exemple :
 - Exprimez votre attachement à ce territoire et l'importance d'en prendre soin dans un esprit de réconciliation avec les Peuples autochtones;
 - Exprimez les intentions et motivations qui sous-tendent votre reconnaissance territoriale;

- Présentez en quoi les droits des Peuples autochtones sont liés au contexte de votre déclaration. Vous pouvez aussi faire mention, notamment, d'enjeux spécifiques et propres au territoire qui vous concerne;
- Exprimez comment vous travaillez activement à devenir des allié.e.s aux causes autochtones.

L'*Annexe C* présente des exemples de prises de position envers la réconciliation.